

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FARNAY**

Place des Combattants

Tel 04 77 73 53 46

Séance du 16 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 octobre à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de Farnay, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie, sous la présidence de son Maire, M. BARRIER

Date de convocation du Conseil Municipal : 09/10/2025

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : Présents : BARRIER JA – BOULHOL M - GUICHARD P - CARCELES P - BACHER M - CHOMIENNE B - LA MELA P - D'AVERSA - M- FONT F - BONNARD R - COTTANCIN B - ALMERTO A- VIALARD JL

Excusés avec pouvoirs : MARAS L (pouvoir à BOULHOL M)

Absents : FONT F

Procurations : 1

Nombre de conseiller ayant voté par procuration : 1

Nombre de conseillers votants : 13

Secrétaire de Séance : BACHER M

Délibération N° 056/2025 : Tarifs gymnastique senior

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de fixer, le montant de la participation financière par les usagers aux cours de gymnastique sénior pour l'année 2025-2026.

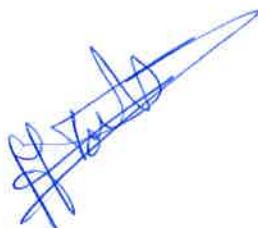
Il précise que la commune de Farnay a bénéficié d'une subvention de 1 390 € ce qui permet de limiter le coût pour l'année 2025-2026.

Il précise encore que quelques personnes de Saint Paul en Jarez assistent au cours. N'étant pas de la commune, la commission d'action sociale a émis le souhait d'établir un tarif différent de celui des farnayrots.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Fixe les tarifs des participations pour l'année 2025-2026 comme suit :
 - Farnayrots : 98 € par an
 - Habitants de Saint Paul en Jarez : 115 €
- Autorise Monsieur le Maire à encaisser les montants suscités.

La secrétaire
BACHER Muriel



Publié sur le site
internet le 23/10/2025
par Béatrice GOUY
Secrétaire générale

Certifiée conforme

Farnay, le 21/10/2025

Le Maire
Jean-Alain BARRIER

